

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/704

21 juin 2006

(06-3039)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Renseignements présentés par l'Institut interaméricain
de coopération pour l'agriculture (IICA)

La communication ci-après, datée du 21 juin 2006, est distribuée à la demande de l'IICA.

1. Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure mise en œuvre de l'Accord SPS.

I. INITIATIVE EN MATIÈRE DE MESURES SPS POUR LES PAYS DES AMÉRIQUES

2. Conjointement avec le Département de l'agriculture des États-Unis et six pays qui font office de "Comité directeur" (Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis et Mexique), l'IICA poursuit la mise en œuvre de l'Initiative en matière de mesures SPS pour les pays des Amériques (l'Initiative).

3. L'Initiative, mise en œuvre depuis octobre 2002, a contribué à 12 réunions consécutives du Comité SPS de l'OMC, au sein duquel elle soutient la participation des pays des Amériques et le renforcement de leurs capacités. Pour la douzième réunion, l'Initiative a permis la participation de 27 experts d'administrations centrales venant de 27 pays des Amériques.

4. Par l'intermédiaire de son réseau de bureaux dans les pays membres, l'IICA a favorisé l'établissement de centres nationaux qui assurent le suivi des activités des organismes internationaux compétents en matière SPS, surtout le Comité SPS de l'OMC.

5. L'IICA souhaite porter à la connaissance des Membres une activité complémentaire à l'Initiative pour les pays des Amériques, qui s'inscrit dans le prolongement du premier cours spécialisé sur les mesures sanitaires et phytosanitaires dispensé en octobre et novembre 2005 en collaboration avec l'OMC. L'activité se déroulera immédiatement après la fin de la 36^{ème} réunion du Comité SPS de l'OMC. Cette action complémentaire a pour objet de contrôler les activités réalisées par les participants au cours et d'évaluer l'incidence et l'effet multiplicateur de la coopération technique sur les pays bénéficiaires.

6. Un des principaux résultats du cours spécialisé a été l'élaboration d'une approche pratique par chacun des participants. Cette approche pratique sera présentée et discutée afin de déterminer les

problèmes et les possibilités qui se présenteront lors de sa mise en œuvre. Une discussion en groupe des sujets en question pourra contribuer à recenser les solutions pratiques aux problèmes évoqués.

7. Pour des renseignements sur l'Initiative, prière de prendre contact avec: erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños); marianne.mcelroy@fas.usda.gov (Marianne McElroy); et henry.schmick@usda.gov (Henry Schmick). Pour obtenir des renseignements sur l'action complémentaire, prière de s'adresser à erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños), Joao.Magalhaes@wto.org (Joao Magalhaes).

II. RENFORCEMENT DES SERVICES NATIONAUX EN MATIÈRE DE PROTECTION ZOOSANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE ET D'INNOCUITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES GRÂCE À L'ÉLABORATION D'UNE VISION ET D'UNE ACTION COMMUNES

8. Pour faire suite aux mesures de modernisation institutionnelle que l'IICA continue à mettre en œuvre dans ses pays membres, nous souhaitons informer les Membres sur le processus mené à bien au mois de juin en Équateur pour les services officiels en matière d'innocuité des produits alimentaires. Le processus a été mené conjointement avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS-OMS) et avec le concours du secteur privé, le but étant de définir une vision commune.

9. Le processus sera prochainement mis en œuvre en Uruguay dans le domaine de la santé animale, au moyen de l'instrument "Performance, vision et stratégie" mis au point conjointement avec l'OIE.

10. Cet instrument assure la coordination entre les secteurs public et privé en vue de l'élaboration d'une vision commune de la bonne mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à: ana.cordero@iica.int (Ana Cordero).

III. APPUI À LA DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS

11. L'IICA recourt à différents bulletins et systèmes de communication qui favorisent l'échange de renseignements sur les questions SPS et les travaux menés à l'OMC, dans les organismes internationaux de référence et dans les organisations régionales.

12. Le **bulletin électronique CODEX-MSF *Foro de Opinión*** est consacré tout spécialement aux événements qui surviennent dans le cadre du Codex Alimentarius et du Comité SPS de l'OMC. Il diffuse et analyse les normes et les faits survenus et vise à développer la communication sur ces questions et leur étude. Il est distribué principalement aux pays d'Amérique du Sud mais tous les Membres peuvent le consulter sur le site WWW.IICA.ORG.AR. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

13. Les bulletins **Acceso et Acceso Plus** portent spécifiquement et respectivement sur les questions traitées par le Comité SPS et le Codex Alimentarius et les renseignements qu'ils fournissent. Ces deux bulletins ont pour objet l'établissement de rapports exécutifs qui permettent de donner suite aux travaux des deux instances. Leur couverture englobe l'hémisphère (les Amériques) et ils sont publiés tant sous forme électronique que sous forme imprimée. Ils peuvent être consultés par le public sur le site www.infoagro.net/salud. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: tim.obrien@iica.int (Tim O'Brien) et erick.bolanos@iica.int (Eric Bolaños).

14. Le bulletin CARAPHIN News, conçu pour les Caraïbes, encourage l'échange de renseignements sur la présence de parasites et de maladies ayant des répercussions sur le plan commercial, la prochaine édition du bulletin devant être publiée et distribuée en juillet. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à carol.thomas@iica.int (Carol Thomas).

15. Le système d'information **AGROSALUD** vise à diffuser des renseignements sur la santé animale, la préservation des végétaux et l'innocuité des aliments. Son champ d'activité englobe les normes et les actions menées à bien à l'OMC et dans les organisations internationales de référence. Les versions espagnole et anglaise de son site peuvent être consultées respectivement aux adresses suivantes: www.infoagro.net/salud et www.agrihealth.ws. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de consultor2@iica.int (Ericka Calderón).

16. Le système d'information **INFOAGRONEGOCIOS** vise à promouvoir le commerce des produits agricoles dans les Amériques et ses objectifs consistent, entre autres, à faciliter l'accès aux prescriptions en matière d'importation/exportation de produits agroalimentaires sur/vers certains marchés et à faciliter l'accès aux principales sources d'information concernant le secteur agroalimentaire. La version espagnole du site peut être consultée à l'adresse suivante: www.infoagro.net/agronegios. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de daniel.rodriguez@iica.int (Daniel Rodríguez).

IV. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

17. Argentine: En Argentine, l'IICA continue d'apporter un soutien technique au Secrétariat argentin à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'alimentation (SAGPyA), en particulier à l'intention de la présidence du Comité du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC), et en collaboration avec le Point d'information SPS en Argentine.

18. En outre, l'IICA coopère en Argentine avec le SENASA et les administrations provinciales et municipales dans le cadre d'une série d'activités de diffusion menées dans différentes localités et destinées à sensibiliser les acteurs de la chaîne agroalimentaire à la question des bonnes pratiques agricoles, le but étant d'encourager la participation volontaire de ces acteurs aux programmes ayant trait à la qualité des produits agroalimentaires. L'IICA permet de mieux comprendre et d'associer les bonnes pratiques agricoles et des accords internationaux tels que l'Accord SPS de l'OMC et les accords en matière de santé animale (OIE), de protection des végétaux (CIPV) et d'innocuité des aliments (CODEX). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de: mlfonalleras@iica.org.ar (Lourdes Fonalleras).

19. Colombie: L'IICA élabore des projets qui visent à certifier sur les marchés nationaux et internationaux la qualité et l'innocuité des fruits tropicaux et des produits d'origine avicole. Conjointement avec le secteur privé, il a mis au point un protocole sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'aviculture, dont l'objet est d'améliorer les conditions sanitaires, environnementales et de production de la population avicole ainsi que son innocuité selon l'approche de la chaîne agroalimentaire.

20. Dans le même esprit, en Colombie, l'IICA met en œuvre, conjointement avec les secteurs public et privé, le "Programme de développement destiné aux fournisseurs". Cette initiative vise à mettre au point un programme qui permet à un groupe de producteurs de fruits prometteurs des climats froids (physalis, "bananitos", tomates en arbre, fruits de la passion et cactus à grandes fleurs) de satisfaire aux prescriptions en matière de qualité et d'innocuité exigées par les marchés internationaux et elle vise également, grâce à la mise en œuvre d'un protocole sur les bonnes pratiques agricoles, à obtenir la certification EUREPGAP. De même, le projet a pour but d'améliorer les relations entre les entreprises de commercialisation internationales et leurs fournisseurs respectifs par le recours à des outils de gestion d'entreprise et à des économies d'échelle pour réduire les coûts de production. Pour plus de renseignements, s'adresser à: pilar.agudelo@iica.int (Pilar Agudelo).

21. Bonnes pratiques agricoles en région andine: Au Venezuela et en Équateur, des comités nationaux chargés de la question des bonnes pratiques agricoles ont été créés avec la participation des secteurs public et privé. Ils travaillent à l'élaboration de protocoles ou de directives nationales en

matière de bonnes pratiques agricoles pour les fruits et légumes frais, et tentent d'harmoniser les prescriptions des États-Unis (Guide sur la réduction des risques microbiologiques pour les fruits et légumes frais) et de la CE (EUREPGAP).

22. Au Pérou, une série de guides sur les bonnes pratiques agricoles a été élaborée pour différents produits tels que les olives, le maïs, etc. Ils ont été distribués et portés à la connaissance de petits et moyens producteurs.

23. En Bolivie, au Venezuela et en Équateur, une série d'actions a été menée pour diffuser des renseignements sur l'importance des bonnes pratiques agricoles et sensibiliser les petits et moyens producteurs à cette question dans le but de fournir des aliments sûrs et de qualité au marché national.

24. Au Venezuela, une série d'activités de formation a été organisée à l'intention de représentants de différentes chaînes, parmi lesquelles celles du café, du cacao, des fruits et légumes, au sujet de l'importance des bonnes pratiques agricoles pour conserver ou conquérir de nouveaux marchés à l'exportation. De la même manière, dans le cadre du Comité national du Codex du Venezuela, des renseignements sur l'importance de la question ont pu être diffusés dans différentes enceintes du pays.

25. Pays des Caraïbes: Du 3 au 7 avril, s'est tenue à Trinité-et-Tobago une réunion portant sur les maladies animales et la façon dont les pays doivent les surveiller et se préparer à y faire face, l'accent étant mis sur la grippe aviaire dans les Caraïbes. Ont participé à cette activité l'IICA, le CIRAD, le CARICOM, le CPA, l'OPS, la FAO et le Département de l'agriculture des États-Unis.

26. Au Guyana, l'IICA a participé à une réunion de planification avec le "Beef Improvement Committee" et la BID en vue de l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer le secteur de la viande. En outre, un document sur le système ARPCC destiné aux abattoirs est en cours d'élaboration.

27. Des préparatifs sont en cours pour la onzième réunion du Groupe de coordination des comités de contrôle des pesticides dans les Caraïbes, qui se tiendra à la Barbade du 20 au 22 juin. Le secrétariat de ce groupe est assuré par le bureau de l'IICA à Sainte-Lucie.

28. Le bureau de l'IICA à Sainte-Lucie a élaboré un projet de document sur les bonnes pratiques en matière de production porcine.

29. L'IICA appuie la création du Comité national sur la protection zoosanitaire et phytosanitaire et l'innocuité des produits alimentaires de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

30. En République dominicaine, l'IICA a participé à l'élaboration d'un plan national de lutte contre la grippe aviaire, à la création d'un manuel sur le contrôle et l'éradication de la peste porcine classique et à l'élaboration d'un mémorandum d'accord entre la République dominicaine et Haïti sur l'harmonisation de critères d'urgence à appliquer pour anticiper et surveiller toute épidémie de grippe aviaire et pour réagir en conséquence.

31. L'IICA a participé aux réunions techniques du Conseil du commerce et du développement économique du CARICOM, qui se sont tenues à Trinité-et-Tobago les 9 et 10 mai.

32. Conjointement avec la FAO, l'IICA a lancé un projet de cours régional sur la mise en œuvre de la NIMP n° 15 (directives visant à réglementer l'utilisation des emballages en bois dans le commerce international), qui devrait avoir lieu en août de cette année.

33. Des entretiens ont eu lieu avec le personnel de l'IICA à Saint-Christophe-et-Nevis, Antigua-et-Barbuda et Trinité-et-Tobago afin d'organiser des cours/réunions portant sur les questions pertinentes traitées lors des réunions du Comité SPS à Genève. Pour plus de renseignements, s'adresser à: carol.thomas@iica.int (Carol Thomas).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Protection zoosanitaire et phytosanitaire et innocuité des produits alimentaires
<http://www.infoagro.net/salud>
<http://www.iica.int>
